

# ANTHONY

## HONORAIRES DE VENTE

### PRIX DE VENTE

VALEUR :

> 8 000€	5 000€
de 100 000 à 350 000€	6%
de 350 001€ à 800 000€	5%
> 800 001€	4%

*% TTC à la charge de l'acquéreur*

**Type de mandat :** Locaux à usage d'habitation

*En cas d'inter-cabinet, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur le mandat de vente et/ou de recherche consenti par le mandant.*

**Viager :** Barème identique, calculé sur la valeur vénale libre du bien

**Locaux commerciaux :** 8% TTC





# HONORAIRES DE LOCATION

## BAUX SOUMIS À LA LOI DU 6 JUILLET 1989

### HONORAIRES LOCATAIRES :

- Organisation des visites, constitution du dossier, rédaction du bail
  - Zone tendue (*Périphérie de Paris*) = 10€/m<sup>2</sup>
  - Zone très tendue (*Paris*) = 12€/m<sup>2</sup>
- Etat des lieux d'entrée = 3€/m<sup>2</sup>

### HONORAIRES PROPRIETAIRES :

- Recherche locataire
  - % sur le montant annuel du loyer hors charges = 10%
- Gestion locative courante
  - % sur le montant de chaque quittancement, hors charges = 7,20%

*les prix s'entendent en €TTC*

